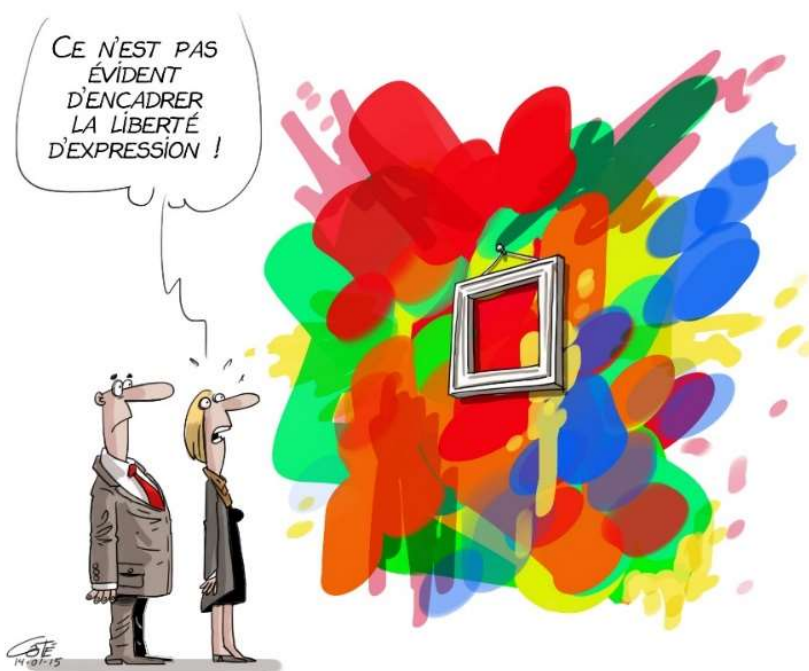


La section « Débats » abordera comme son nom l'indique divers enjeux qui enflamment l'opinion à propos de la parole humoristique. À chaque numéro, Mira Falardeau fera office d'animatrice d'un débat en lançant le premier texte, qui posera le problème ou la question et prendra position ou soulignera les diverses positions possibles. Elle invitera une seconde personne à lui répondre, qui à son tour invitera un troisième participant à prendre également position sur le sujet. Un texte synthèse signé par l'animatrice couronnera l'ensemble. Les lecteurs intéressés à donner leur opinion ou à ajouter des arguments sont invités à participer soit en envoyant un texte sur le prochain sujet, soit en intervenant dans le propos d'un sujet passé, à ce moment-là, leurs commentaires seront ajoutés à cette section dans un numéro subséquent.

Premier thème : **La liberté d'expression et la caricature**
Second thème : **Peut-on rire de tout?**

Débat sur la liberté d'expression et la caricature



André-Philippe Côté, *Le Soleil*, 14 janvier 2015.

Être caricaturiste en 2022

Mira Falardeau

Être caricaturiste en 2022, c'est se poser plusieurs questions en lien avec la liberté d'expression que nous aimerions aborder ici dans le contexte de notre premier débat. Se retenir sur les sujets chauds ou s'en moquer et rire ouvertement de tout selon le contexte et les événements? On ne peut nier que voilà les questions qui se posent désormais pour les caricaturistes des pays qu'on dit libres. Se moquer des religions ou pas? Représenter ou non le prophète?

Le 16 octobre 2020, le Français Samuel Paty, un professeur d'histoire dans une école secondaire qui avait montré les « caricatures de Mahomet » en classe pour illustrer le dilemme de la liberté d'expression, se fait décapiter en pleine rue près de Paris par un fanatique islamiste. Voilà le dernier épisode atroce d'une saga qui dure maintenant depuis plus de 15 ans. Rappelons brièvement les faits.

Cette crise s'est amorcée en 2005 par la publication de dessins de douze caricaturistes mettant en scène le prophète dans le journal *Jyllands-Posten* au Danemark. Devant le déchaînement de haine des fondamentalistes musulmans, allant des manifestations dans les rues dans plusieurs pays jusqu'aux propos haineux sur le Web, tant en Europe que dans les pays du Maghreb et du Moyen-Orient, des journaux satiriques européens dont le *Charlie Hebdo* parisien vont les reprendre en y ajoutant leurs propres dessins. Menaces de mort, dénonciations, rien ne fait taire les caricaturistes des pays libres qui soutiennent sans équivoque leurs confrères menacés. En 2007, *Charlie Hebdo* gagne un procès intenté en France par diverses organisations islamiques, à propos de leur liberté de publier les dessins qu'ils souhaitent. Les attaques informatiques et le saccage du journal en 2011 haussent l'affrontement d'un cran. Les adversaires sont passés à l'attaque directe. Mais l'usage de la liberté de parole n'a pas de limite pour ce journal qui poursuit la publication de caricatures antireligieuses. Les fanatiques y voient une provocation et passent dramatiquement à l'acte le 7 janvier 2015. Ce jour-là, trois intégristes musulmans entrent dans la rédaction de *Charlie Hebdo* à Paris et tuent 12 journalistes, collaborateurs et gardiens au cri de « Allah akbar ». Au moment de l'évènement tragique rapporté en début d'article, l'agression sauvage du 16 octobre 2020, un procès se tenait à Paris depuis septembre 2020 au sujet des attentats de *Charlie Hebdo* de 2015.

De nombreux caricaturistes avouent maintenant ouvertement ne plus vouloir faire de caricatures de Mahomet. Il y a désormais les « Je suis Charlie », les « Je ne suis pas Charlie », mais également les « Je suis Charlie, mais ». Mais comme le souligne très justement Élisabeth Badinter, philosophe féministe française, à la suite des événements de janvier 2015 :

Dire « Je suis Charlie mais », c'est affirmer que la liberté d'expression a des limites. Or je ne crois pas, justement, que la liberté d'expression ait des limites. [...] Moi, je pense qu'il faut respecter les hommes, pas les idées. [...] Même si *Charlie Hebdo* a publié des caricatures obscènes de personnages religieux comme les rabbins, le

Prophète, le pape ou les évêques, *Charlie* n'a jamais pratiqué l'attaque *ad hominen* : ce sont des abstractions, pas des hommes¹.

Pour ma part, j'aurais plutôt tendance à me ranger du côté de Badinter.



Garnotte, *Le Devoir*, janvier 2015.

Comme le disait déjà Cavanna, l'un des fondateurs de *Hara-Kiri*, aussi fondateur de *Charlie Hebdo* en 1970, dans son livre *Bête et méchant* (1981) : « L'humour ne saurait être anodin. L'humour est féroce, toujours. L'humour met à nu. L'humour juge, critique, condamne et tue. L'humour ne connaît pas la pitié. Ni les demi-mesures. »

Mais il est plus facile de parler et d'écrire librement que de vivre la peur au ventre tous les jours de sa vie dans son intimité en tant que caricaturiste. Lorsque sa propre vie et celle de ses proches est menacées, a-t-on la même fougue pour défendre la liberté d'expression à tout prix? Nous vivons ici, au Québec, dans un pays plutôt paisible, enfin, nous le croyions jusqu'à récemment, et les caricaturistes de France et d'Europe en général sont beaucoup plus sur la ligne de front que nous. Pouvons-nous affirmer que nous aurions leur courage si nous vivions dans les mêmes conditions?

On peut ressentir de l'admiration pour les dessinateurs et dessinatrices du journal *Charlie Hebdo* qui actuellement continuent imperturbables leur affirmation d'une liberté d'expression totale, appuyés en cela par les politiques et une grande part de la population française, horrifiés entre autres par la décapitation d'un des leurs, à la façon médiévale sordide. Mais en même temps, d'autres refusent de lancer la pierre aux artistes qui hésitent désormais à mettre de l'huile sur le feu. Concrètement, cela se traduit par: « On s'en fout un peu du prophète, pourquoi faire exprès de le dessiner pour exacerber la situation? », ou au contraire par « rien ni personne ne me dictera ce que j'ai le droit de dire ou de ne pas dire dans un pays libre et laïc! » La volonté de ne pas régresser dans nos libertés est opposée à la pensée

¹ François Busnel (2015). Entretien avec Élisabeth Badinter, *Lire*, mars, p.56.

qui se déclare tolérante face aux susceptibilités des minorités et à leur sensibilité face à ce qu'elles perçoivent comme des agressions. Dans un pays multiculturel comme le Canada, on peut facilement constater les antagonismes entre la pensée gauloise francophone et la pensée libérale anglophone. Le cafouillage du premier ministre Justin Trudeau dans son hésitation à appuyer le professeur Paty illustre parfaitement ce décalage. Il a fini par se rétracter face à la pression mais ce fut tièdement et discrètement. Choc des cultures, des mentalités.

Une petite digression

Est-il possible de voir un lien entre deux évènements qui diffèrent totalement tant par leurs domaines respectifs que dans les motivations des deux assassins? Ici, l'on saute du monde de la caricature à celui des jeux vidéo car la similitude de *modus operandi* est troublante. Dans les rues du Vieux-Québec le samedi 31 octobre 2020, soit deux semaines après l'évènement narré en introduction de ce texte, un individu vêtu d'une cape médiévale et armé d'un sabre tue sauvagement en les égorgeant un passant et une passante, et en blesse cinq autres. Comment peut-on associer l'humour à l'horreur des gestes du tueur de Québec pendant le soir de l'Halloween, soir de déguisement? Même si la maladie mentale est possiblement le ressort premier de ces meurtres, le mimétisme semble évident, imitation sordide d'un geste jamais commis auparavant, à notre connaissance, dans les rues d'une ville occidentale durant la période récente. Le monde de la caricature dans un cas, celui des jeux vidéo dans l'autre. Pourquoi les jeux vidéo? Ce qu'il faut savoir, c'est que ce jeune reproduit presque intégralement une image que l'on peut voir dans une publicité pour un jeu vidéo produit à Québec par la compagnie Ubisoft, un jeu de très grande popularité mondiale : *Assassin's Creed Odyssey*. Il suffit d'aller sur la page du lancement du jeu, mise sur YouTube (<https://www.youtube.com/watch?v=3lBAjuQCq4k>) le 12 octobre 2018, pour voir deux personnages portant des costumes médiévaux marchant dans les rues du Vieux-Québec et tenant chacun une épée, l'un à la main, l'autre à la ceinture. Le jeune assassin qui a perpétré son meurtre dans le Vieux-Québec habite la région de Montréal et pourtant, il est venu ici, dans les rues de la seule ville fortifiée en Amérique du Nord. Ce jeune troublé aurait-il tenté de recréer l'atmosphère sulfureuse de l'un de ses jeux préférés?

À l'autre extrémité du prisme des libertés d'expression, on peut donc se questionner sur les limites éventuelles à proposer aux jeunes concepteurs de jeux vidéo lorsqu'ils incitent les joueurs à banaliser les gestes d'assassinat et autres horreurs en les reproduisant à satiété dans des jeux supposés amener à la détente, à l'amusement et pourquoi pas, au rire grâce à leur aspect léger? Ici, il n'y a pas de critique de la société, mais plutôt une banalisation des meurtres dans un but ludique. Il faut mentionner que ce questionnement fait désormais partie intrinsèque de leurs propres démarches, ainsi que l'un de leurs intervenants l'a exprimé lors d'une entrevue télévisée diffusée durant l'hiver 2020. Sans prétendre qu'il faille interdire les jeux vidéo violents, on peut tout de même poser la question.

L'AUTEURE

Mira Falardeau, PhD, professeure associée au département de communication sociale et publique de l'Université du Québec à Montréal, membre de l'Observatoire de l'humour et auteure de nombreux essais dont *Humour et liberté d'expression* (PUL, 2015).

Liberté de la caricature et analphabétisme visuel à l'ère de l'ubiquité des écrans

Pierre Skilling

J'écris ces réflexions, en réponse à l'invitation de Mira Falardeau, au cours de l'été où les Talibans ont repris Kaboul, les États-Unis se retirant après vingt ans d'une guerre aussi désastreuse qu'inutile en Afghanistan, ce qui fait craindre un retour aux ténèbres pour les femmes, pour les arts, pour la musique et pour la moindre pensée libre sous le joug de l'idéologie islamiste. Une guerre déclenchée en octobre 2001 par le gouvernement de Georges Bush fils, en représailles aux attentats du 11 septembre perpétrés par les terroristes d'Al-Qaïda qui avaient tué près de 3 000 personnes. Le matin du 11 septembre 2001, quatre avions de ligne furent détournés, dont deux projetés sur les tours jumelles de Manhattan, provoquant l'effondrement des deux plus hauts gratte-ciel de New York, des images spectaculaires et effrayantes diffusées en direct à la télévision. C'était avant l'affaire des caricatures danoises de 2005-2006, mais le 11 septembre marque un moment dans l'utilisation des images pour manipuler les passions politiques dans un dessein belliqueux.

Tous se souviennent de l'émotion ressentie devant ce spectacle catastrophe mis en scène par les djihadistes et qui nous a figés devant nos écrans. Cet épisode, qui semblait confirmer l'hypothèse du choc des civilisations anticipé (et non souhaité, contrairement à ce que croient certains) par Samuel Huntington, fut suivi d'une période de tensions débouchant sur l'épisode de la publication, par le quotidien conservateur danois *Jyllands-Posten*, de caricatures de Mahomet (Muhammad en arabe), le 30 septembre 2005. D'abord limitée au Danemark, la crise (mise en cause du gouvernement danois, manifestations de musulmans offensés, menaces de mort contre les dessinateurs) prit au cours des mois suivants une dimension internationale, culminant au début de 2006 : publication des caricatures danoises dans différents pays (notamment en France dans *Charlie Hebdo*), mise en circulation par une délégation d'imams danois d'un dossier à charge (mélangeant les dessins du *Jyllands-Posten* à d'autres plus odieux) pour alimenter la mobilisation, manifestations violentes dans le monde musulman, formulation d'excuses par des dirigeants occidentaux. La poussière n'est jamais vraiment retombée, jusqu'à l'incendie des bureaux de *Charlie Hebdo* en novembre 2011 puis l'attentat de janvier 2015 qui a décimé la rédaction de l'hebdomadaire satirique.

Le 7 janvier 2015 fut un choc, et il est vrai que comparativement au reste de l'Amérique du Nord, l'émotion ressentie au Québec fut spécialement vive. Pour des raisons historiques, culturelles et politiques, et malgré quelques malentendus, le Québec a une relation particulière avec la France, la culture française et l'humour gaulois. Mais aussi, les dessinateurs assassinés, on les connaissait! Et pour les gens qui sont familiers avec la caricature, la bande dessinée et les journaux humoristiques, Cabu, Wolinski, Charb, Tignous et Honoré étaient un peu des membres de notre famille élargie. Parmi les douze victimes de l'attaque de *Charlie*, des Québécois ont même perdu des amis. Les marches en appui à *Charlie* dans les rues de Québec et de Montréal prenaient ainsi une autre dimension que celles qui eurent lieu par exemple à Boston ou à Toronto.

À partir de là, après un tel traumatisme, que fallait-il faire? Comment agir? Comment penser? Fallait-il continuer ou non à publier des dessins visant certaines religions, au risque de froisser les croyants, dont ceux qui résident dans notre pays, d'exacerber des tensions et même de mettre des personnes en danger, à commencer par les caricaturistes? D'un autre côté, était-il permis de critiquer une publication comme *Charlie Hebdo* sans être soupçonné d'approuver le massacre du 7 janvier 2015?

Y a-t-il des limites légitimes à la liberté de caricature en démocratie?

Je suis plutôt d'accord avec Badinter, moi aussi, du moins a priori : si la liberté d'expression est une valeur fondamentale en démocratie, en plus d'être une liberté obtenue de haute lutte, avec des variantes historiques et culturelles selon les pays, je ne pense pas qu'on puisse lui imposer des limites. Et selon quels critères pourrait-on le faire? La réglementation du discours est un enjeu éthique, politique et juridique très délicat. N'empêche qu'aucune des libertés fondamentales n'est absolue, même en démocratie. Elles ont toutes des limites, même la liberté d'expression². De surcroît, au-delà de la législation (visant par exemple le discours haineux, le racisme et la pédopornographie), la caricature est soumise à des limites, comme le rappelle l'historien des médias Christian Delporte :

« Le partage entre la liberté et l'abus de cette liberté est fixé par l'attention sociale accordée au dessin de presse, par le degré de tolérance collective – et, bien sûr, par celui des individus qu'il met en scène –, par le journal où est publié la caricature (respect de la ligne éditoriale et du public), mais aussi par le dessinateur lui-même (autocensure consentie). »³

De plus, évidemment, ces limites ne sont pas les mêmes selon le contexte, l'époque et le lieu où l'on vit. Rappelons de surcroît que la caricature n'est pas toujours l'expression libre d'une opinion ou d'un commentaire critique. Elle peut aussi être une arme de propagande, du plein gré de l'artiste ou non.

En ce début de 21^e siècle, il est indéniable que la caricature et ses artisans ne se trouvent pas dans une situation confortable, non seulement dans les régimes autoritaires mais même dans les pays où la presse libre est censée être protégée et défendue.

« Alors, est-ce que je devrais dessiner le prophète ou pas? », se demande l'éditorialiste graphique qui vient d'avoir une idée géniale sur le retour des Talibans en Afghanistan. « Devrait-on s'abstenir de publier ce dessin qui cible telle croyance religieuse? », se demande ensuite le directeur du journal. On peut comprendre, comme l'a écrit Mira Falardeau, cette crainte de marcher en terrain miné. Vaut-il la peine de prendre le risque de devenir un martyr de la liberté d'expression, comme Théo Van Gogh, Cabu ou Samuel Paty?

Ça me peine qu'on en soit arrivé là, mais en même temps, je peux concevoir que certains ne soient pas à l'aise avec l'idée de dessiner le prophète pour défendre les valeurs de la France

² À ce sujet, voir Jocelyn Maclure (2017). The Regulation of Hateful and Hurtful Speech: Liberalism's Uncomfortable Predicament, *McGill Law Journal / Revue de droit de McGill*, 63(1), 133-154 (lien: <https://www.erudit.org/en/journals/mlj/2017-v63-n1-mlj04158/1054353ar/abstract/>)

³ Christian Delporte (2006). Caricature et dessin de presse, dans Laurent Gervereau *et al.*, *Dictionnaire mondial des images*, Paris : Nouveau monde / Québec : Septentrion, p.165.

ou de l'Occident. Je pense par exemple à Luz, un des survivants du massacre de *Charlie*, qui a raconté son traumatisme dans la bande dessinée *Catharsis*⁴ (2015).



Image 1. Départ de la marche en hommage aux victimes de l'attentat de *Charlie Hebdo*, le 11 janvier 2015 à Québec.
Photo : Pierre Skilling

D'accord, me direz-vous, mais pourquoi les autres caricaturistes, qui n'ont rien à voir là-dedans, par exemple au Québec, devraient-ils avoir des scrupules devant les sensibilités de leur minorité arabo-musulmane? Je ne sais que répondre, tout en demeurant troublé qu'ici, en 2017, un jeune homme ait assassiné six musulmans à la grande mosquée de Québec. Être caricaturiste dans un journal québécois, je me serais sûrement « autocensuré » si une idée de gag avec Mahomet m'était venue à l'esprit dans les mois qui ont suivi cette tuerie... Situation délicate et inconfortable : si un dessin s'en prend à une figure d'autorité politico-religieuse, d'accord, mais si cette image peut être interprétée comme dénigrant les membres d'une minorité et être récupérée par des groupes haineux, le caricaturiste n'a-t-il pas le devoir moral de s'abstenir de la faire exister?

La caricature devant les géants du Web et le déferlement numérique des images

Au demeurant, si nos caricaturistes se comparent à leurs collègues européens, leur situation apparaît en effet enviable et douillette. N'oublions pas toutefois que, même sur notre continent, des journalistes et des caricaturistes ont reçu et reçoivent encore des menaces. Pensons seulement aux cartoonistes congédiés sous le règne de Donald Trump par des patrons de presse aux États-Unis et même au Canada : souvenons-nous du licenciement en 2019 de Michael de Adder des journaux de *Brunswick News*, propriété de la pétrolière Irving. Songeons aussi aux journaux qui ferment leurs portes ou qui décident de ne plus publier de dessins satiriques (comme le *New York Times International*). Ou qui peinent à survivre dans le nouveau contexte médiatique fondé sur l'économie numérique. De plus en plus de régions des États-Unis deviennent ce qu'on appelle des « déserts médiatiques » : aucun journal local pour couvrir l'actualité régionale, et, forcément, aucun dessinateur éditorial pour embêter les élus locaux. Ce n'est pas de la censure, mais c'est un désert pour la liberté d'expression.

⁴ Luz (2015). *Catharsis*, Paris, Gallimard : Futuropolis.

Reste qu'au-delà du contenu des caricatures et des images en général, n'oublie-t-on pas des questions aussi, sinon plus importantes? Je pense à leur mode de diffusion et aux limites que peuvent imposer à la liberté d'expression les nouvelles technologies et leurs réseaux, ainsi qu'à la relation de ces dispositifs avec la violence.

Même si la violence provoquée par des images n'est pas une invention du 21^e siècle, des iconoclastes byzantins à la destruction des Bouddhas de Bamiyan par les Talibans, la diffusion et la consommation accélérée des images atteint aujourd'hui un degré inédit, avec le développement d'Internet et des réseaux sociaux, avec le perfectionnement des technologies de communication et de diffusion, la miniaturisation des appareils et l'accélération des vitesses de connexion, les progrès de l'intelligence artificielle, etc. L'humanité était-elle préparée à ce déferlement et même ce bombardement d'images? Aussi, se pourrait-il qu'en cette ère d'ubiquité des écrans, le risque de tomber sans le vouloir sur des images qu'on préférerait ne pas voir soit plus grand, heurtant des esprits à qui, par exemple, une blague n'était pas destinée? Pour que l'humour, la satire et la caricature fonctionnent, le créateur et son public doivent partager des codes et une sensibilité. D'ailleurs, à l'origine, même si la route fut semée d'embûches légales pour les fondateurs d'*Hara-Kiri* puis de *Charlie Hebdo* dans les années 1960-1970 en France, ceux-ci ont fait tomber la censure et ont su bâtir une connivence avec un lectorat fidèle et enthousiaste pour un journal qui dans toutes ses incarnations ne fut publié qu'en version papier : *Charlie Hebdo* n'a ouvert un site Web qu'en 2008, un site qui au départ n'était qu'une vitrine sans accès au contenu du journal. Les choses ont bien changé. Avec tout ce qui s'est passé par la suite, tenter d'expliquer à la planète non francophone ce que signifiait « l'esprit Charlie » ne fut pas une mince tâche...

La caricature peut-elle tuer? Apprendre à voir et survivre à l'omniprésence des écrans



Image 2. Les unes de quelques journaux au lendemain de l'attaque du 7 janvier 2015 contre *Charlie Hebdo*.
Photo : Pierre Skilling

Voilà qui m'amène à l'interrogation de Mira Falardeau touchant la violence des jeux vidéo qui pourrait, peut-être, influencer certains adeptes et se transposer en actes criminels. C'est drôle, ça me fait songer à l'hypothèse du Dr. Wertham dans les années 1950 qui soupçonnait les *comic books* d'être à l'origine de la délinquance juvénile aux États-Unis, ou aux craintes semblables qu'inspiraient la musique rock et le *heavy metal* dans les années 1980. Pour ce qui est de la musique, Frank Zappa avait fait une brillante présentation devant le Sénat américain en 1985 pour défendre la liberté d'expression.

La question revient en tout cas sur la table : les images peuvent-elles pousser à la criminalité? Les jeux vidéo peuvent-ils inciter au meurtre, justifiant ainsi l'imposition de certaines limites à leurs créateurs?

Dans le cas précis du meurtrier du Vieux-Québec adepte d'*Assassin's Creed* auquel le premier article fait référence, la comparaison avec les terroristes qui ont assassiné l'équipe de *Charlie Hebdo* et le professeur Paty me semble discutable. Ce sont moins les caricatures en tant que telles qui ont motivé les assassins de Cabu et de Wolinski, mais plutôt la propagande des leaders islamistes ayant récupéré l'affaire pour alimenter la colère et la violence. Même si, en y réfléchissant, le tueur médiéval de l'Halloween a pu avoir été influencé par les images violentes de son jeu vidéo répétées en boucle, comme les terroristes islamistes qui se sont fait bombarder les images de furie de leurs leaders en colère contre les infâmes caricatures.

Du reste, je ne crois pas que dans un cas ou dans l'autre, les images soient l'arme du crime. Se laisser avaler par les images est sans aucun doute un risque pour la santé mentale et un danger pour des esprits fragiles qui, dans des cas exceptionnels, commettront l'irréparable. Mais, si on me permet de reprendre un titre de la philosophe Marie-José Mondzain : l'image peut-elle tuer⁵? Pour Mondzain, c'est l'incapacité à penser devant les images dont nous sommes bombardés qui rend vulnérable et peut nous faire céder au mal lorsque ces images sont manipulées par des leaders politiques dont les chefs religieux.

Tout cela m'amène au questionnement, auquel adhère sûrement Mondzain, formulé par Laurent Gervereau, pionnier de l'analyse des images et de l'histoire du visuel : peut-on apprendre à voir? L'enjeu est complexe et la pédagogie de l'éducation aux images est un défi. C'est pourtant un enjeu d'éducation crucial, surtout à notre époque d'instantanéité et de circulation exponentielle des images (les caricatures comme le reste). Apprendre à voir, comme apprendre à lire, afin de développer l'aptitude à prendre du recul devant les images qui surgissent sur nos écrans, pour penser au lieu de se laisser envahir par les émotions lorsque, par exemple, une caricature dont les références nous échappent nous choque ou, au mieux, nous laisse perplexe.

Le cycle de tensions culturelles et de terreur que nous vivons depuis au moins une vingtaine d'années témoigne du fait que les images, qu'elles soient produites avec une intention humoristique, religieuse, politique ou autre, ne sont pas forcément comprises de la même manière selon les contextes de réception. L'éducation aux images et au visuel est une nécessité. Est-ce que le professeur Paty est mort en travaillant pour cette mission?

⁵ Marie-José Mondzain (2002). *L'image peut-elle tuer?* Paris : Bayard.

Reste en tout cas que l'époque est effectivement périlleuse pour les caricaturistes et pour les journalistes, dans les dictatures et dans les pays de tradition démocratique récente, mais aussi dans les démocraties bien établies. On s'en aperçoit peut-être moins au Québec, alors que pour l'instant même hors de Montréal et de Québec, des caricaturistes locaux commentent l'actualité, de Saguenay à Gatineau. Et pourtant, la presse écrite québécoise doit aussi composer avec les défis de l'économie numérique, menaçant l'existence de plusieurs journaux et affectant ainsi l'avenir du dessin éditorial. La liberté de la caricature repose aussi, à mon avis, sur la vigueur d'une presse d'information libre qui demande des comptes aux dirigeants et qui sait maintenir un lien de confiance avec son lectorat. Quand les géants du numérique décideront seuls des limites de la liberté d'expression, quelle marge de créativité restera-t-il aux satiristes de talent et de quelles autorités les caricaturistes pourront-ils encore se payer la tête dans le chaos de l'espace numérique?

L'AUTEUR

Pierre Skilling, sociologue, essayiste et analyste à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec.

La liberté de presse est menacée plus que jamais en 2022

Patrick White

Dans sa contribution, Pierre Skilling se demande dans quelle mesure la réalité technomédiatique actuelle (omniprésence des écrans, force des réseaux sociaux, puissance des GAFAs...) peut affecter la liberté d'expression de ces journalistes bien particuliers que sont les caricaturistes, en plus de l'encadrement légal, de la ligne éditoriale d'un journal et du contexte social et politique avec lesquels ils composent déjà. Le sujet est certes délicat mais néanmoins passionnant, comme il dit.

Étant un grand fan de *Charlie Hebdo* depuis mon adolescence, et ayant été bercé par les BD *Tintin*, *Achille Talon*, *Astérix*, *Tif et Tondu*, *Petzi* et *Adèle Blanc-Sec*, je suis très sensible à la liberté d'expression des caricaturistes de presse en ces temps troubles. Qui aurait pu imaginer avant 2015 que des caricaturistes se fassent assassiner en plein Paris par des islamistes radicaux? Que des médias, devenus « ennemis du peuple », cachent désormais leur adresse corporative afin de se protéger de gens violents?

La liberté de presse est menacée plus que jamais en 2022 et je vois deux ennemis importants dans la mire : la Russie et la Chine. Oui, on pourrait tenter de blâmer les GAFAs et leurs « méchants algorithmes » de tentatives de censure de diverses voix de la droite aux États-Unis, par exemple, mais le nerf de la guerre en ce moment ce sont les attaques répétées de la Chine et de la Russie contre la liberté d'expression.

En Chine, la répression est totale autant dans les médias privés et d'État, tous sous le joug du Parti communiste chinois (PCC). Même situation dans les réseaux sociaux, où des millions de censeurs effacent les traces de la vérité et de l'Histoire. Avec la collaboration des GAFAs ou non. À Hong Kong, havre de liberté jusqu'à récemment, presque tous les médias indépendants ont été fermés depuis 2019-2020, depuis l'adoption d'une loi insidieuse sur la sédition. On peut affirmer sans se tromper que la Chine est désormais une dictature numérique qui étend aussi ses tentacules à l'étranger pour diffuser sa propagande via CGTN, CCTV et même CNW-Telbec au Québec.

En Russie, le président Poutine agit différemment mais dans le même but, celui de faire taire tous ses opposants, ONG et médias d'opposition ou d'enquête sous prétexte qu'ils seraient des agents de l'étranger. Procès factices, arrestations bidon, la Russie est la honte de l'Europe au plan de la liberté d'expression. Le gouvernement tente aussi d'intimider les internautes et les GAFAs, par le biais de réglementations sévères depuis deux à trois ans. Et je ne parle pas des assassinats de journalistes et des figures d'opposition au pays depuis 2000.

Ces attaques en règle contre la liberté d'expression doivent être dénoncées par nos politiciens afin d'éviter de telles dérives ailleurs et faire pression sur ces deux pays.

Une autre grave menace : la rectitude politique ambiante. Il devient de plus en plus difficile de faire des caricatures ou de les présenter en public, comme l'explique Mira Falardeau avec l'exemple de l'assassinat de Samuel Paty, car une frange de la société devient de plus en plus intolérante à toute forme de critique sur des sujets sensibles : Islam, LGBTQ2+, autochtones, race, grossophobie, etc. Il faut défendre le droit de déranger à travers les caricatures et les articles de presse. Il faut aussi défendre l'humour et la satire plus que jamais afin de défendre la liberté d'expression. Elle est en péril. Le *1984* de Orwell n'est pas à nos portes : il est déjà dans notre salon. Soyons vigilants.

Car oui, nous avons le droit de rigoler des religions ou de les critiquer. Oui, nous avons le droit de ne pas nous retenir. L'autocensure, en ce sens, pourrait être pire que la censure.

Pour conclure, sur la question de la violence dans les jeux vidéo, Mira Falardeau explique qu'on peut donc se questionner sur les limites éventuelles à proposer aux jeunes concepteurs de jeux vidéo lorsqu'ils incitent les joueurs à banaliser les meurtres ou gestes violents. Une introspection sera toujours la bienvenue au sujet de la création artistique, tant que la censure n'est pas une solution.

L'AUTEUR

Patrick White, professeur de journalisme à l'École des médias de l'UQAM

En guise de conclusion

Mira Falardeau

Nous sommes tous les trois d'accord avec le fait que la liberté d'expression ne se négocie pas au cas par cas. Que ce principe gère nos sociétés occidentales. Les exemples cités par White des dictatures qui restreignent au maximum la liberté d'expression telles la Chine et la Russie, qui ne sont pas de petits joueurs sur l'échiquier mondial loin s'en faut, donnent des frissons dans le dos. Et je n'ai pas parlé des pays où par exemple, les caricaturistes se font briser les mains si une caricature ne plaît pas aux dirigeants. Tels le Syrien Ali Ferzat qui en août 2011 a choqué Bachar el-Assad en le présentant en train de faire du pouce avec le colonel Khadafi! Il se profile actuellement un nouvel ordre mondial où les pays s'alignent, entre autres, selon leur tolérance à la liberté d'expression, ce qui va forcément avec la liberté tout court.

Les pays dits libres se regroupent avec force derrière les dessinateurs, ce qui est un signe encourageant et qui redonne du nerf aux caricaturistes. Par exemple, récemment, un autre caricaturiste du *Jyllands-Posten*, Nils Bo Bojesen, a dessiné le drapeau chinois avec des petits coronavirus à la place des étoiles jaunes. La Chine, qui a décidément des antennes partout et qui entend régenter le monde, s'est plainte et a exigé des excuses. Non seulement le rédacteur en chef, Jacob Nybroe, a-t-il refusé en insistant sur le fait que la Chine est une dictature, mais également, la première ministre danoise Mette Frederiksen⁶ a appuyé fortement cette décision. De même, à la suite de l'attentat contre le professeur Paty en France, le président Macron a clairement statué le soir de cette déplorable affaire : « L'obscurantisme et la violence qui l'accompagne ne gagneront pas », suivi de près par le premier ministre québécois François Legault qui l'a approuvé. On voit donc un nouvel alignement des pays. Un peu comme une guerre idéologique qui se déroule en silence jusqu'à ce qu'un évènement ou une publication ne fasse exploser ce faux calme.

Mais malheureusement, on assiste aussi à un nouvel alignement des mentalités à l'intérieur d'un même pays. Que ce soit aux États-Unis où, comme l'a mentionné Skilling, un grand magazine, le *New York Times International*, a désormais rayé les caricaturistes pour avoir moins de problèmes, ou au Canada où le groupe *Brunswick News* a mis à la porte un éminent caricaturiste, Michael de Adder, également mentionné par Skilling, à cause d'une caricature sur Trump (étonnamment, c'est aussi une caricature de Trump signée du Portugais Antonio qui a été la goutte faisant déborder le vase pour le *New York Times International*), la pensée conservatrice fait des ravages. Il y a donc plus que jamais deux clans qui s'affrontent.

Mais même si tous les beaux principes de la liberté d'expression sont éloquentes sur papier, il en est bien autrement dans la vraie vie des caricaturistes. C'est un peu ce que je voulais exprimer dans mon questionnement du début. Par exemple, dans le magazine danois par lequel toute l'histoire des caricatures de Mahomet a commencé, le *Jyllands-Posten*, plus aucun caricaturiste n'a publié de caricatures du Prophète depuis cette affaire. Le rédacteur en chef en poste à cette époque n'a-t-il pas dit : « Qu'avons-nous appris en dix ans? Que la

⁶ Cité par *Papiers Nickelés*, no 69, juin 2021, p.16.

violence marche. »⁷ Cette triste constatation fait partie de la nouvelle approche de plusieurs caricaturistes occidentaux, qui veulent simplement éviter les problèmes mais qui se lèvent avec vigueur si les principes sont bafoués.

En entrevue⁸, André-Philippe Côté, le seul caricaturiste francophone québécois avec Serge Chapleau à être encore en poste après 25 ans au même quotidien (*Le Soleil* pour Côté, *La Presse* pour Chapleau), qui a donc pu voir les transformations incroyables entre la presse papier et la presse sur le Net en ce qui concerne les liens avec les lecteurs, avoue recevoir souvent des insultes via Facebook ou sur son courriel quand il aborde des questions sensibles telles la religion ou des questions liées aux réalités des personnes LGBTQ+, par exemple. Ces insultes sans filtre et souvent assez violentes l'incitent quant à lui à trouver des « approches plus périphériques », c'est-à-dire, à nuancer son discours, comme les caricaturistes danois qui n'abordent plus la question de l'Islam. Côté raconte également avoir reçu des menaces de mort, deux jours après le 11 septembre 2001, de la part d'un Américain en vacances à Québec qui avait hurlé au téléphone, après avoir vu le journal *Le Soleil* : « que l'on devrait débarquer dans la salle de rédaction avec une mitrailleuse » à la suite d'une caricature mettant en scène le président Bush qui plaçait des balles dans un fusil avec la légende : « Bush réfléchit ». Le journal a posté des gardiens de sécurité et a modifié l'accès à la salle de rédaction à la suite de cet incident.

Pour terminer, l'horreur de deux agressions en octobre 2020, l'une à la suite de l'autre dans deux continents différents, avec des *modus operandi* voisins, m'avait entraînée à faire un lien légèrement discutable entre les deux, comme le souligne Skilling. La séquence relativement courte entre les deux événements, soit 2 semaines, m'avait interpellée. De même que la distance sidérale entre le langage apparemment badin de l'humour visuel et la gravité des gestes : on assiste ici à des mises à mort sordides. Le monde de la caricature d'une part, celui des jeux vidéo d'autre part, dont l'iconographie emprunte beaucoup au monde du dessin animé et des comics.

Mais, bien sûr, je suis totalement contre les interdictions auxquelles m'associe Skilling à propos de mes interrogations sur la violence des jeux vidéo. Il ne s'agit pas du tout d'interdire mais bien de baliser, ce qui n'est absolument pas la même chose, ce que confirme White à propos de l'intérêt qu'il y aurait à amorcer une réflexion en profondeur sur la violence et les meurtres dans les jeux vidéo.

En guise de conclusion et pour me citer moi-même, voilà ce que je disais à Stéphane Baillargeon dans une entrevue au journal *Le Devoir* à propos des caricatures qui dérangent, « Quand les images tuent » (21 décembre 2020) : « Si on met de l'eau dans son vin, l'ennemi a gagné. Ceux qui sont contre la liberté d'expression veulent faire peur, veulent intimider. Si on plie, si on obéit, ils ont gagné ». Donc, est-ce qu'il faut se taire, plier, ou continuer à combattre? Le débat est ouvert et se poursuit.

L'AUTEURE

Mira Falardeau, PhD, professeure associée au département de communication sociale et publique de l'Université du Québec à Montréal et membre de l'Observatoire de l'humour.

⁷ Cité par *Papiers Nickelés*, no 67, décembre 2020, p.11

⁸ Entrevue menée le 26 janvier 2022